

RAPPORT ANNUEL  
2012



# EAU POTABLE



COMPÉTENCE : **PRODUCTION DE L'EAU POTABLE**

# Le mot du Président



Après une année 2011 marquée par un bon résultat financier, dû à une conjoncture inflationniste des prix de reprise des matériaux recyclés, 2012 ne suit pas la même tendance puisqu'impactée par le contexte économique général défavorable.

Du point de vue des activités, cette année a permis de consolider les nombreuses évolutions enregistrées en 2011, tout en menant des réflexions sur les problématiques et les projets de demain.

En matière de **traitement des déchets**, le SYDED a conforté sa logique de Valorisation et de Prévention. Ainsi, l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques est expérimentée depuis mars sur 80 % du territoire. Si je ne peux que regretter que l'ensemble des usagers ne soit pas encore concerné, les premiers résultats semblent positifs et permettront, je l'espère, d'étendre ces consignes à tous dès le début de l'année 2014.

Une étude de la composition des ordures ménagères a été réalisée afin de définir les organisations ou techniques à mettre en œuvre pour optimiser la valorisation et la prévention. De plus, si cela fait déjà 10 ans que la distribution de composteurs individuels a été instaurée, des opérations de compostage collectif ont été initiées pour la première fois cette année, en partenariat avec différentes structures publiques et privées.

Malgré le durcissement des politiques de financement des **réseaux de chaleur**, le dynamisme du SYDED en la matière ne faiblit pas, puisque celui de Livernon a été mis en service en mars et que 7 autres projets sont en cours. La consolidation de la ressource bois locale constituera une priorité pour sécuriser l'alimentation de réseaux de plus grande ampleur. Par ailleurs, il se dégage une volonté d'optimisation des réseaux existants, notamment en les densifiant ou en les étendant.

La thématique de **l'eau potable** a constitué l'un des temps forts de l'année 2012. L'approvisionnement en eau potable étant un des enjeux majeurs dans les années à venir, j'ai souhaité organiser les Rencontres départementales sur l'eau potable à l'attention des élus lotois. Ces échanges ont confirmé l'intérêt de la révision du Schéma Départemental sous l'égide du Conseil général. Désormais entrée dans sa phase opérationnelle, elle permettra aux collectivités de disposer de pistes de réflexion aux problématiques actuelles ou futures. Les solutions potentielles incluront des notions de mutualisation de moyens, d'économie financière et de gestion rationnelle et optimisée des fonds publics.

L'assistance technique à **l'assainissement** et aux **eaux naturelles** a su s'adapter aux besoins des collectivités adhérentes afin de les accompagner face aux évolutions réglementaires et dans leurs projets. A ce titre, la synergie croissante entre ces deux activités facilite la prise en compte de l'impact sur le milieu des opérations d'assainissement. A présent, le SYDED élimine les boues de stations d'épuration quels que soient leur nature et leur mode de traitement, et notamment par épandage.

Economie circulaire, débat sur la transition énergétique, reconquête du bon état des eaux et des milieux aquatiques constitueront les enjeux de demain auxquels l'ensemble des concitoyens devra faire face. En tant que Président, je ne peux que me féliciter du fait que cette structure soit devenue un **opérateur public départemental de gestion environnementale intégrée**. Fruit de l'implication des élus comme du personnel, le SYDED s'efforcera de continuer d'offrir un service public de qualité au meilleur prix.

Bernard CHOLET

# SOMMAIRE

## SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique .....	4
Compétences.....	4
Adhérents .....	4
Organisation .....	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global .....	8
Faits marquants.....	9

## EAU POTABLE

"Avant-propos".....	12
Mission générale : animation et coordination .....	13
Principe.....	13
Étendue de la compétence.....	13
Contexte .....	13
Adhésions.....	14
Bilan de la mission 1 - Animation.....	14
Bilan de la mission 1 <sup>bis</sup> - Assistance technique.....	14
Projets.....	16
Bilan financier .....	16
Mission opérationnelle.....	17
Principe.....	17
Étendue de la compétence.....	18
Contexte .....	18
Adhésions.....	18
Bilan de la mission 2 - Champ opérationnel .....	19
Projets.....	19
Bilan financier .....	19
Commune de Cajarc.....	20
Caractérisation technique du service.....	20
Indicateurs de performance .....	20
Projets.....	20
SIAEP de Francoulès .....	21
Caractérisation technique du service.....	21
Indicateurs de performance .....	21
Projets.....	21

## En savoir PLUS...

Actions de communication.....	24
Pour les scolaires .....	24
Pour les élus locaux.....	24
Pour le grand public.....	25
Prévention des risques.....	26
Santé – sécurité : la prévention .....	26
Environnement : la maîtrise des impacts.....	26

# PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

## FORME JURIDIQUE

### ■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

### ■ UN ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

### ■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

## COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
  - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
  - Traitement des déchets non valorisables
  - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
  - Réalisation de réseaux de chaleur
  - Gestion des réseaux de chaleur
  - Développement des énergies renouvelables
- **Production de l'eau potable :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

## ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
<b>13 collectivités</b> chargées de la collecte des déchets ménagers	<b>12 collectivités</b> pour la gestion de réseaux de chaleur	<b>45 collectivités</b> chargées de la gestion de l'eau potable	<b>136 collectivités</b> chargées de l'assainisse- ment des eaux usées	<b>24 collectivités</b> chargées de la gestion des eaux naturelles
340 communes du Lot + 2 de l'Aveyron	9 réseaux 716 abonnées	3 stations de pompage 52 missions de suivi	Adhérents : 17 "ANC", 119 "AC", 80 "Boues"	3 réseaux de suivi 23 sites de baignade

▼  
**178 777 habitants** (pop. municipale INSEE 2009).  
**201 415 habitants** (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

# ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

## ■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

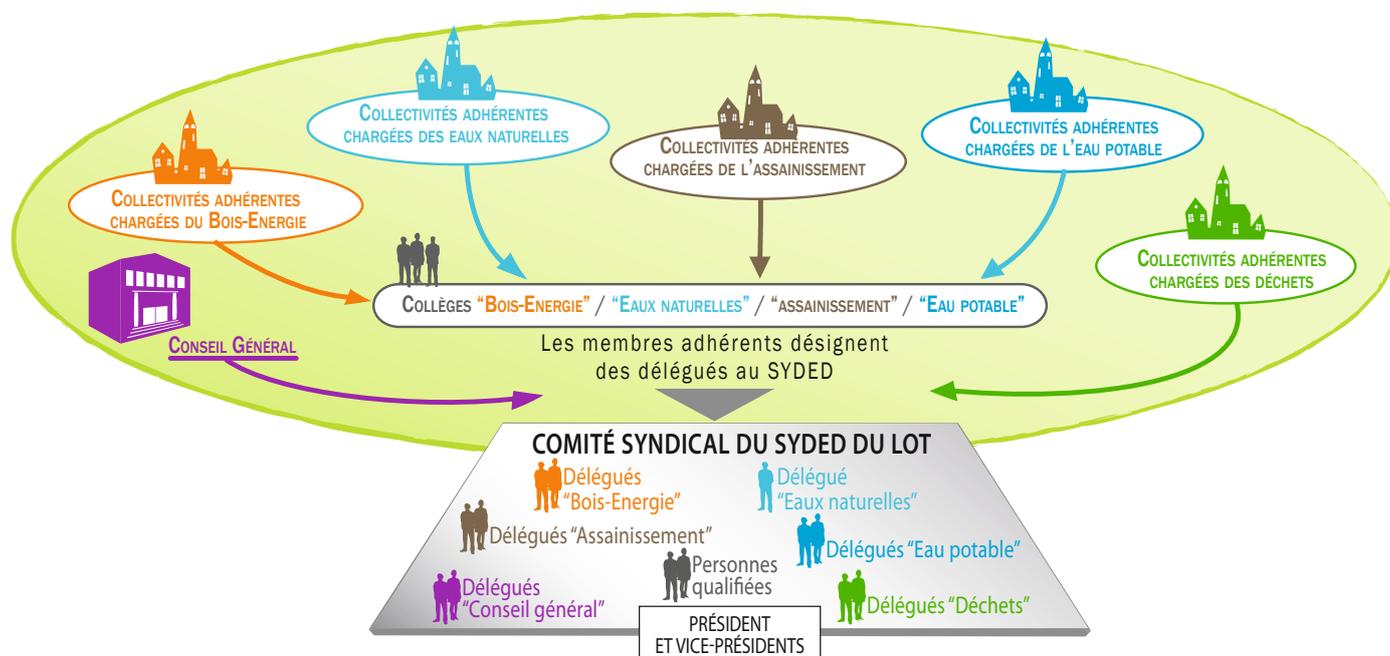
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

### • 5 Commissions spécifiques :

- "Finances et administration générale",
- "Déchets",
- "Assainissement",
- "Eau Potable",
- "Communication".

### • 4 Collèges :

- "Assainissement",
- "Eau Potable",
- "Eaux Naturelles",
- "Bois-énergie".



## ■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Le SYDED a opté pour un mode de gestion de ses activités en **régie directe**.

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

# MOYENS HUMAINS

## Effectif total au 31/12/2012 : 263 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

## Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

1 emploi pour  
680 habitants



### DIRECTION

#### LES SERVICES SUPPORTS

**49 agents :**

administratif, ressources humaines, communication, qualité / sécurité / environnement, études / développement / travaux, coordination de l'exploitation...

#### LES SERVICES OPERATIONNELS

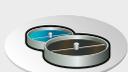
**214 agents :**

##### EAUX NATURELLES



2 agents

##### ASSAINISSEMENT



10 agents

##### EAU POTABLE



6 agents

##### RÉSEAUX DE CHALEUR



4 agents

##### ENTRETIEN MAINTENANCE



14 agents

##### CENTRES DE TRI



125 agents

##### DÉCHETTERIES



26 agents

##### VALORISATION BOIS & VÉGÉTAUX



3 agents

##### AMÉLIO. COLLECTE & PRÉVENTION



7 agents

##### QUAIS DE TRANSFERT



3 agents

##### TRANSPORT



14 agents

Sur les 214 agents des services opérationnels,  
6 sont consacrés à la compétence "Eau Potable".

# MOYENS MATÉRIELS



## ■ EQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 22 ISDI (gravats),
- 9 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

## ■ EQUIPEMENTS MOBILES

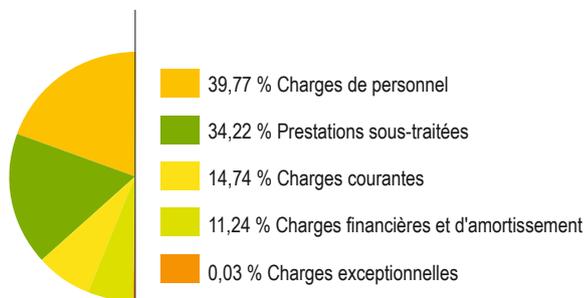
- 18 camions polybennes,
- 7 remorques PL,
- 30 engins de manutention (engins télescopiques, tractopelles, pelles),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 37 véhicules légers,
- 3 remorques VL.

# BILAN FINANCIER GLOBAL

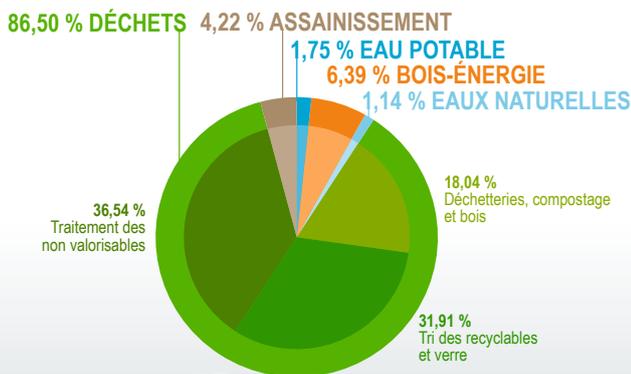
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :  
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

## FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 21 299 792 €

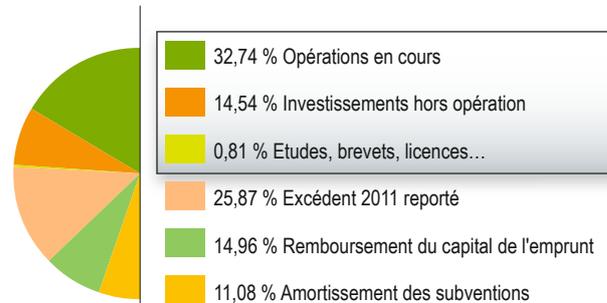


Répartition des dépenses par budget et par activité :

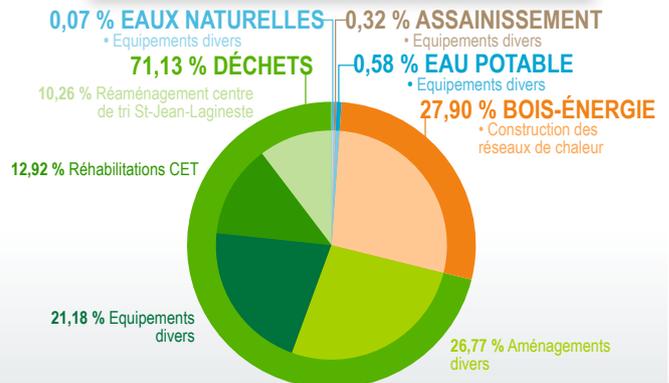


## INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 7 147 761 €



Répartition des dépenses réelles : 3 437 242 €



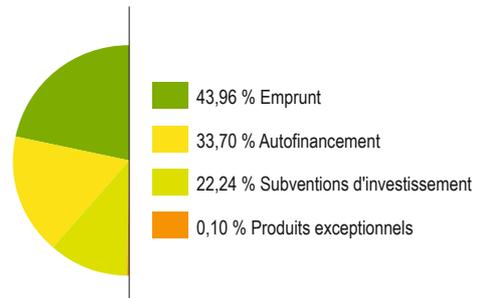
RECETTES : 23 980 778 €



Excédent 2012 : 2 680 986 €

dont 1 004 692 € d'excédent réel 2012  
 et 1 676 294 € d'excédent reporté 2011, soit : 1 540 000 € Budget Déchets,  
 87 868 € Budget Eau Potable,  
 20 816 € Budget Eaux Naturelles,  
 15 973 € Budget Assainissement,  
 11 637 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT\* : 3 437 242 €



\* Financement des dépenses réelles

La durée de l'extinction de la dette (13,6 millions d'euros) est de 20 ans (2032).  
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (7,58 % des recettes réelles de fonctionnement).

# FAITS MARQUANTS

L'année 2012 en bref...

## DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 119 417 tonnes de déchets, dont :

- 29 595 tonnes de recyclables
- 42 267 tonnes d'ordures résiduelles
- 47 555 tonnes d'apports en déchetteries

Par ailleurs, l'**expérimentation sur l'extension des consignes de tri des emballages plastiques**, en partenariat avec Eco-Emballages a débuté le 1<sup>er</sup> mars 2012 et concerne 80 % de la population lotoise (secteurs de Catus et Saint-Jean-Lagineste).

A noter le lancement, en complément du compostage individuel, d'une **opération de compostage collectif**, afin de réduire la part de fermentescibles.

Une **étude de caractérisation des ordures ménagères** sur le département du Lot a également été réalisée (MODECOM).

Le SYDED s'est aussi engagé dans un programme de **réhabilitation et d'optimisation des déchetteries** dont les premiers travaux ont démarré au printemps 2012.

### Secteur de Catus

Les travaux pour la construction de la nouvelle déchetterie de Cahors ont débuté en octobre 2012, pour une mise en service prévue à l'automne 2013 (650 000 €).

L'installation de stockage de Dégagnac a été réhabilitée.

### Secteur de Figeac

La plateforme de valorisation du bois et le hangar de stockage avec intégration d'une toiture photovoltaïque ont été mis en service (680 000 €).

### Secteur de Saint-Jean-Lagineste

Les opérations d'aménagement du centre de tri sont finalisées. L'inauguration du centre de tri a eu lieu en juin 2012.



## BOIS-ÉNERGIE



### Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **9 réseaux**, avec 716 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente **992 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

### Construction des réseaux de chaleur

La réalisation du réseau de Livernon a été finalisée en mars (800 000 €).

La 2<sup>ème</sup> phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) est entamée.

Le projet du réseau de Lacapelle-Marival est reporté, dans l'attente d'attribution de subventions.

## EAU POTABLE

L'Eau Potable a été le thème principal du SYnergie de janvier 2012. Le SYDED a également **organisé** en septembre **une rencontre départementale sur l'eau potable** qui a réuni les acteurs départementaux et également des intervenants extérieurs.

### Gestion opérationnelle

Le SYDED a continué de prendre en charge l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 472 471 m<sup>3</sup> d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** se poursuit.

Des études ont été engagées pour la réalimentation de la commune de Caillac et les secteurs de Martel et Bétaille/Vayrac.

### Assistance technique

Près de 52 missions de maîtrise d'œuvre ont été menées auprès de collectivités membres.



## ASSAINISSEMENT

### Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

311 visites de stations d'épuration ont été réalisées.

36 opérations dans le cadre de l'**assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) ont été formalisées.

### Assistance à l'assainissement non collectif

Le travail d'accompagnement des SPANC sur l'**harmonisation départementale** des services et des tarifs se poursuit.

### Traitement des boues de stations d'épuration

**13 056 tonnes de boues ont été traitées en 2012.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le SYDED prend en charge le traitement des boues issues des STEP quels que soient leur nature et leur mode de traitement, notamment par épandage.



## EAUX NATURELLES



### Connaissance des eaux naturelles

Dans la mesure où le **suivi de la qualité des eaux souterraines** a pu être réalisé en interne par les services du Conseil général, il n'est plus assuré par le SYDED.

**Le programme de suivi** de la qualité des eaux superficielles du réseau de suivi territorial du SAGE Célé a été consolidé.

Cette mission est de plus en plus impliquée sur le volet « impact sur le milieu » des opérations d'assainissement.

### Assistance à la gestion des eaux de baignade

Le SYDED a mis en place des **panneaux d'information sur les 22 sites de baignade** et a aidé à la création de 2 nouvelles baignades.

**L'Assistance Technique aux Personnes Responsables d'une Eau de Baignade (ATPREB) a été renforcée** ce qui a permis la fermeture préventive des sites.

# Activités "EAU POTABLE"

---

# AVANT-PROPOS

**Le SYDED est compétent en matière d'eau potable depuis 2008.** En effet, compte tenu des états des lieux réalisés préalablement à la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), il paraissait prioritaire de sécuriser l'approvisionnement en eau de toutes les communes et syndicats du département, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'interconnexion entre les réseaux pouvait ainsi être repensée à l'échelle du département pour faire face aux pénuries d'eau de plus en plus préoccupantes sur certains secteurs. L'harmonisation du prix de l'eau sur le territoire départemental est également recherchée, sachant que ce prix présente une forte volatilité selon les zones de desserte, en fonction de variables techniques et historiques.

Du fait du désengagement progressif de l'Etat en matière d'ingénierie, diverses missions d'assistance technique se sont depuis développées afin de répondre aux besoins des collectivités adhérentes.

Dans ce cadre, **le SYDED exerce la compétence « Eau potable » à deux niveaux**, le premier consiste en une assistance apportée aux collectivités tandis que le second se veut quant à lui plus « opérationnel ».

# MISSION GÉNÉRALE : ANIMATION ET COORDINATION

## PRINCIPE

Par le biais de sa mission générale le SYDED propose aux collectivités de se regrouper autour d'une instance départementale de concertation sur les thématiques de l'eau potable. Ainsi, chaque adhérent, quel que soit sa taille, peut se faire entendre sur les problématiques qui lui sont propres et prendre part aux débats sur la gestion départementale de l'eau.

Les adhérents qui le souhaitent peuvent également avoir recours au SYDED comme un service technique mutualisé (maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage), avec une péréquation des coûts d'étude.

## ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le schéma AEP (Adduction en Eau Potable) prévoit la desserte en eau des lotis à partir des captages classés d'intérêt départemental. Dans ce cadre, le SYDED exerce cette compétence à deux niveaux.

### Mission 1 - Animation

- Animation et coordination de l'action des collectivités distributrices d'eau (échange d'expériences, uniformisation des méthodes de travail...)
- Accompagnement juridique, technique et administratif des collectivités distributrices (veille réglementaire, fourniture de modèles de documents...)

Adhésion à cette mission

GRATUIT

### Mission 1bis - Assistance technique

- Assistance à maîtrise d'ouvrage et missions de maîtrise d'œuvre (extension pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseau, renforcement...)

#### Assistance à maîtrise d'œuvre

Travaux inférieurs à 10 000 € HT ou pas de travaux



Forfait de 700 € HT pour les études préliminaires inférieures à 3 jours, 500 € HT par jour supplémentaire

Travaux supérieurs à 10 000 € HT



7% du montant des travaux réalisés

## CONTEXTE

**Organisation territoriale : 102 collectivités assurent le service d'eau potable et desservent environ 107 000 abonnés :**

- 34 syndicats regroupent 272 communes pour 64 000 abonnés,
- 68 communes pour 43 000 abonnés.

**Gestion du service de l'eau :**

- 4 syndicats et 52 communes sont gérés en régie (40 000 abonnés),
- 30 syndicats et 16 communes ont délégué leur service public de l'eau potable (67 000 abonnés).

La taille des différents services d'eau est hétérogène puisqu'allant de 40 à 8 000 abonnés. Les 15 services les plus importants desservent 55 % des abonnés tandis que les 50 plus petits desservent moins de 10 % des abonnés lotis.

**Les réseaux d'eau potable :**

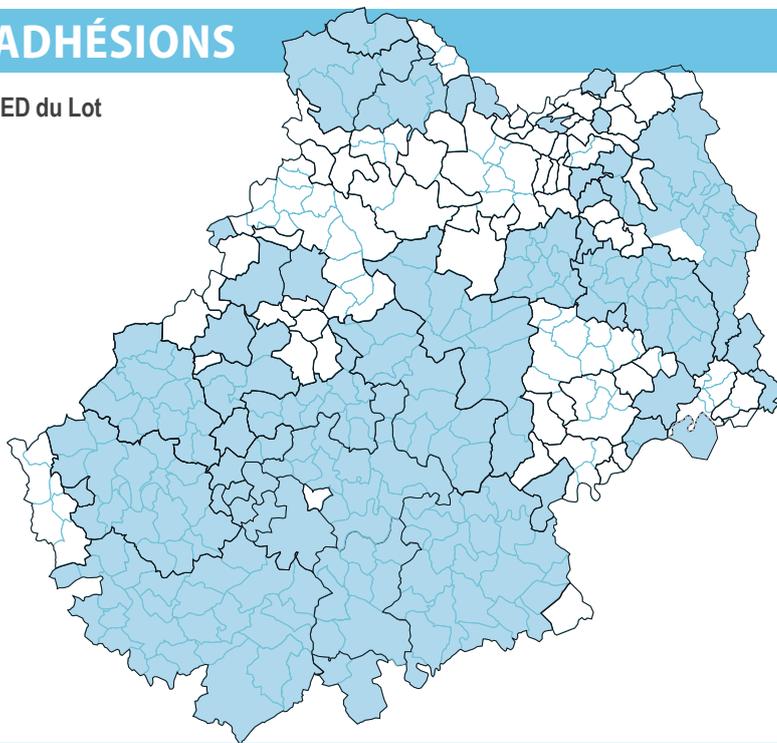
- Environ 8000 km de réseaux (allant de 3 à 910 km suivant les collectivités), soit 13 abonnés au kilomètre en moyenne,
- Rendement moyen de 59 % pour un minimum de 36 % et un maximum de 98 %.

Source : Observatoire Départemental de l'Eau - 2010

# ADHÉSIONS

Au 31 décembre 2012, 45 collectivités adhèrent au SYDED du Lot pour la compétence "Eau potable" :

<b>Communes :</b>	<b>Syndicats :</b>
Bagnac	Aquareso
Bétaille	Belfort-du-Quercy /
Bouyssou (Le)	Montdoumerc
Bretenoux	Blagour
Cahors	Boumac
Cahus	Causse Sud de Gramat
Caillac	Cazals
Cajarc	Espère-Mercues
Capdenac-Gare	Faycelles-Frontenac
Catus	Francoûles
Dégagnac	Iffernet
Douelle	Lamothe-Cassel
Estal	Martel
Figéac	Nuzéjols
Gourdon	Pescalerie (la)
Leyme	Peyrilles
Parnac	Quercy Blanc
Pradines	Sarrazac - Cresensac
Quatre-routes-du-Lot (Les)	Ségala Oriental
Saint-Cirq-Madelon	Sud Ségala
St Céré	Thémines
St Vincent-du-Pendit	
Vayrac	
Vigan (Le)	
Vire-sur-Lot	



## BILAN DE LA MISSION 1 - ANIMATION

Rédaction de **fiches technico-juridiques** en lien avec les besoins des adhérents et l'actualité :

- Le service public d'eau potable
- Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable
- Les délégations de service public
- Le contrôle sanitaire de l'eau potable
- Le plafonnement de la part fixe eau potable
- La facture d'eau potable
- La procédure de gestion des impayés
- Les prélèvements d'eau et installations privatives à usage domestique
- La convention de servitude + modèle

Recueil de données pour la réalisation de fiches synthétiques de chaque adhérent.

Interventions en séances de Conseils municipaux, Conseils syndicaux, Comités de pilotage, Comité sécheresse, Groupe départemental ARS, Plan d'action territorial.

A l'occasion du **Forum Mondial de l'Eau**, les élus du SYDED ont décidé d'adhérer au **"Pacte d'Istanbul pour l'eau"** s'engageant ainsi dans une démarche de stratégie de gestion de l'eau mieux adaptée aux changements de notre planète. Le SYDED rejoint ainsi les 250 autorités locales et régionales de 43 pays déjà engagés dans cette démarche.

Organisation d'une **journée de rencontre départementale sur l'eau potable** à destination des élus du Lot (cf. page 24)



## BILAN DE LA MISSION 1<sup>BIS</sup> - ASSISTANCE TECHNIQUE

Les services techniques du SYDED interviennent régulièrement auprès des collectivités adhérentes pour les missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance.

### SIAEP de FAYCELLE – FRONTENAC :

- Mise en place des périmètres de protection
- Extension de réseaux (500 m)

### SIAEP de FRANCOULES :

- Suivi du marché à bons de commande 2011-2013
- Réfection d'ouvrages de génie civil
- Renouvellement d'une canalisation dans un tablier de pont - Vers (180 m)
- Renouvellement et déplacement de réseaux en parallèle de travaux d'assainissement collectif - Saint Géré (3 km)
- Renouvellement de canalisations en parallèle de travaux d'aménagement de bourg - Valroufié (680 m)
- Déplacement et renouvellement de canalisation - Arcambal et Valroufié (1,3 km)

- Suivi de travaux eau potable dans la réalisation d'un lotissement - St Géré (295 m)

### SIAEP de l'IFFERNET :

- Construction d'une bache d'eau traitée au Tréboulou (500 m<sup>3</sup>)
- Renouvellement et déplacement de canalisations - Flaujac Poujols (630 m)
- Déplacement de canalisation lors de la rectification de la RD911 (1018 m)
- Réalisation d'une consultation pour un marché à bons de commande
- Etude de renforcement d'alimentation en eau potable via un achat d'eau existant

### SIAEP du QUERCY BLANC :

- Renforcement de l'adduction de la commune de Cézac par régulation de pression
- Renouvellement et renforcement de 8,5 km de réseaux structurants
- Gestion du marché à bons de commande 2012-2014

### SIAEP de PEYRILLES :

- Sécurisation du réservoir de Tocaven

### SIAEP de la PESCALERIE :

- Renouvellement et renforcement de réseaux (670 m)
- Travaux divers d'extension de réseaux (400 m)

### SIAEP du SEGALA ORIENTAL

- Modification de la filière de chloration de l'unité de production
- Création d'une prise d'eau dans le lac du Tolorme
- Création d'une lagune de traitement des eaux sales de l'unité de production
- Renouvellement et renforcement de 4 km de réseaux

### SIAEP du SUD SEGALA :

- Renouvellement et extension de réseaux (7,2 km)
- Installation de 5 chlорations intermédiaires
- Travaux divers d'extension de réseaux (530 m)

### SIAEP de THEMINES :

- Renouvellement de réseaux dans le cadre de 2 aménagements de bourg - Aynac et Bio (1 km)

### Commune de BAGNAC-SUR-CELE :

- Construction d'une unité de dessablage d'eau brute

### Commune de BETAILLE :

- Etude d'avant projet d'une interconnexion avec la commune de Vayrac (1500 m) avec bache de chloration

### Commune de CAHUS :

- Mise en service d'une interconnexion entre les deux réseaux communaux de distribution

### Commune de CATUS :

- Mise en service opérationnelle de l'interconnexion avec le SIAEP de la BOURIANE

### Commune de GOURDON :

- Renouvellement de 2 800 compteurs avec radio-relève et de 50 branchements plombs
- Déplacement et renouvellement de réseaux liés à la construction de la déviation RD801 (755 m)

### Commune de LEYME :

- Reminéralisation et restructuration AEP

### Commune de PARNAC :

- Etude d'avant projet de modification de la filière de désinfection de l'unité de production

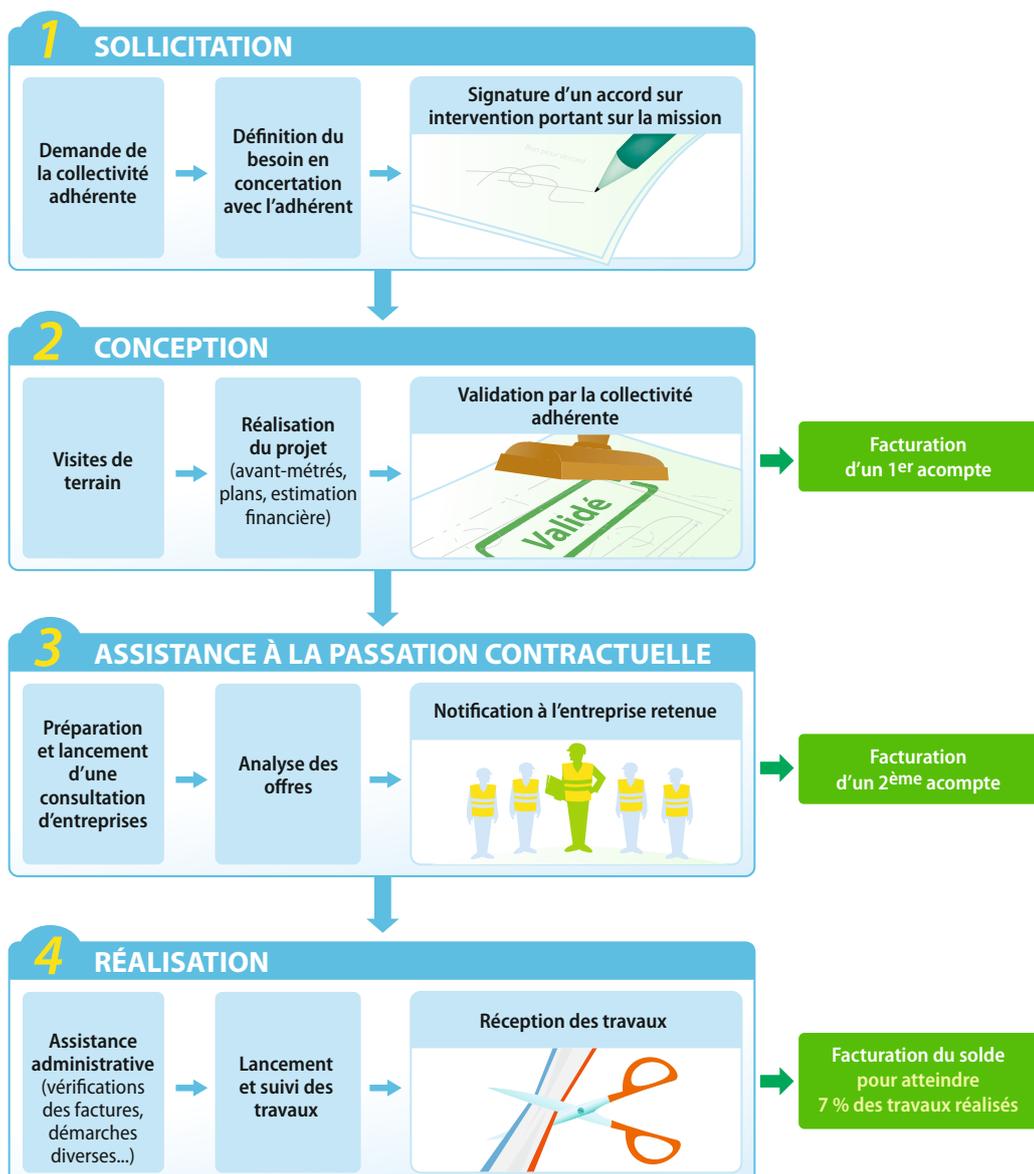
### Commune de SAINT-VINCENT-DU-PENDIT :

- Etude de raccordement de hameaux isolés au réseau d'eau potable

### Commune de VAYRAC :

- Déplacement et renouvellement de réseaux liés à la déviation de la RD720 (305 m)

## ■ LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE



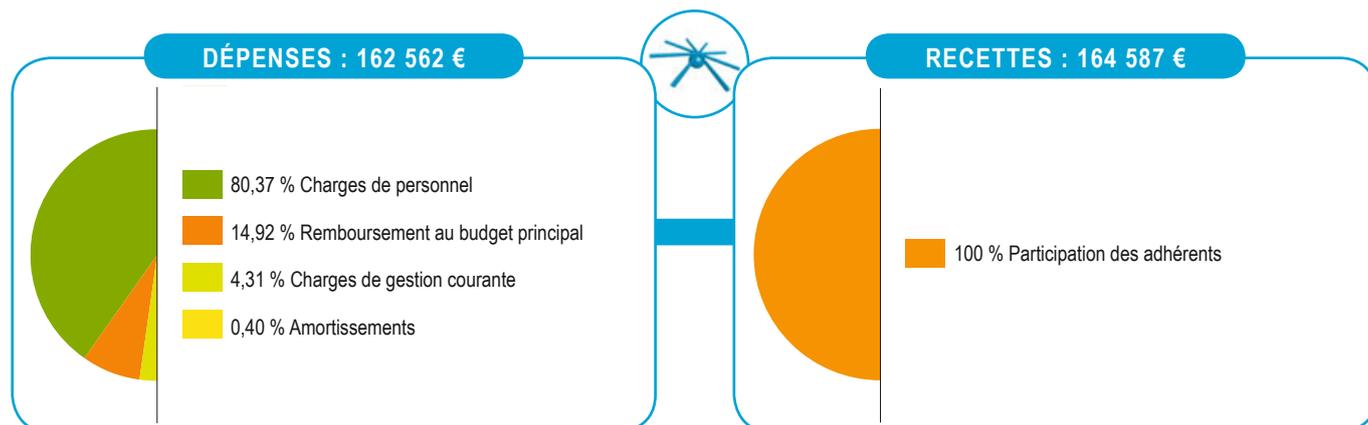
# PROJETS

Toujours soucieux de répondre aux besoins de ses adhérents, le SYDED pourra dès juillet 2013 les accompagner en leur apportant une **assistance à la Gestion de Service Public (GSP)** ainsi qu'une **assistance à la passation de contrat de Délégation de Service Public (DSP)**.

2013 sera une année de transition destinée à assurer la continuité technique et financière du service public qui ne sera plus assuré par les services de l'état (DDT).

## BILAN FINANCIER

Annuité en-cours de la dette "Eau potable" : 0 €



**Tarification établie à hauteur de 7% du montant des travaux réalisés**

Délibérations du 13/01/2012 - Réf. 2012-CS1-082

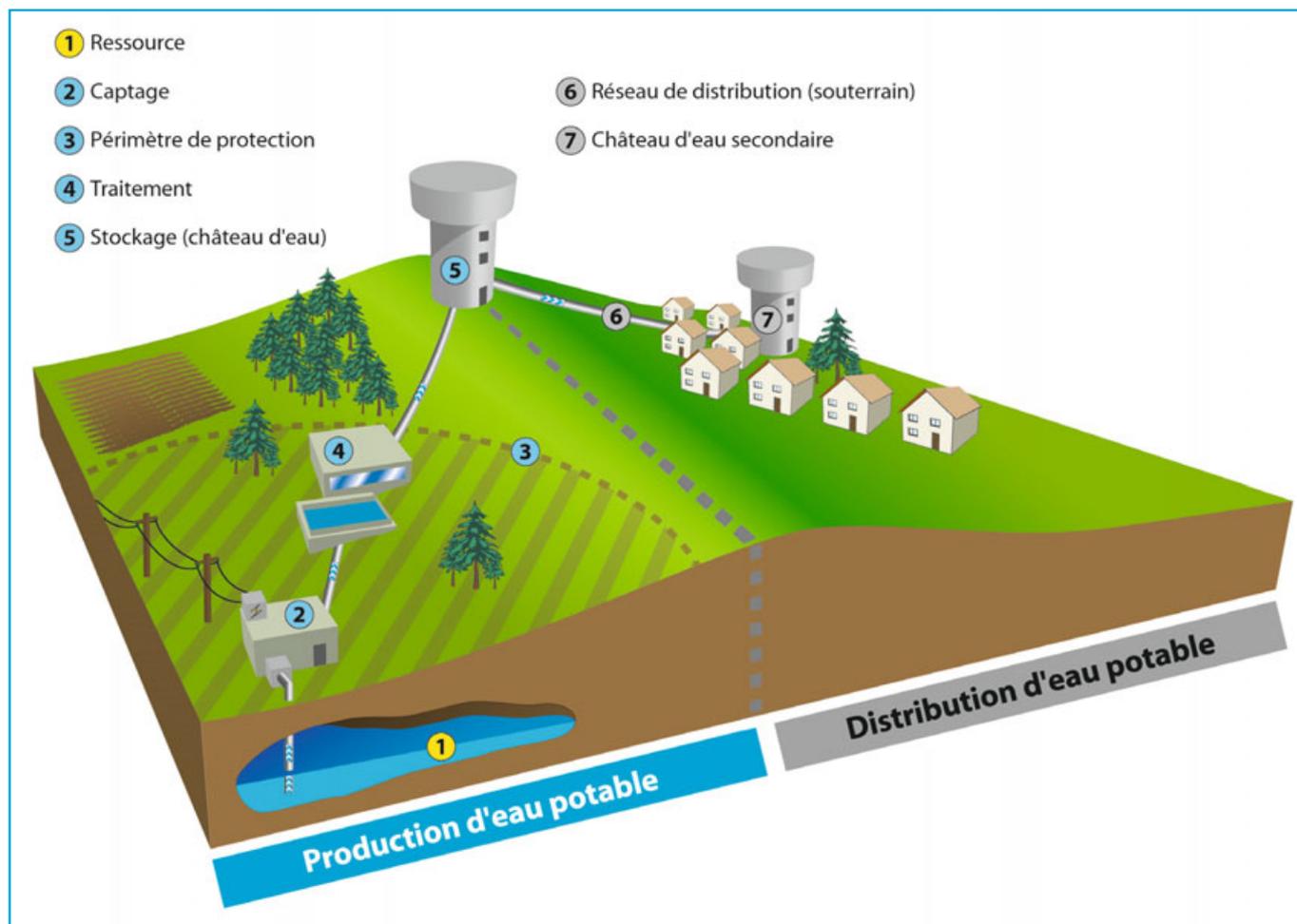


# MISSION OPÉRATIONNELLE

## PRINCIPE

- Le SYDED se charge de la production pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent.
- Les collectivités adhérentes assurent la distribution.

En général, la limite entre ces deux activités se situe au niveau du “stockage” de l’eau potable dans le château d’eau. Cependant, d’autres situations particulières peuvent exister.



## ■ LES ENJEUX

**Regrouper les acteurs du secteur de l’eau afin de répondre aux défis à relever en terme d’approvisionnement :**

- Sécuriser les ressources sur tout le territoire (interconnexions entre les réseaux),
- Garantir la qualité de la ressource (mise en place des périmètres de protection).

**Mettre en oeuvre une solidarité départementale :**

- Sur le plan du service rendu – en offrant un accès à la ressource “eau” équivalent,
- Sur le plan financier – par la péréquation des coûts de production.

**Optimiser la gestion en mutualisant les moyens.**

# ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

## Mission 2 - Opérationnelle

- ♦ Réalisation des interconnexions des réseaux
- ♦ Création des captages et des ouvrages de production
- ♦ Gestion des ouvrages de production (directe ou déléguée)
- ♦ Mise en place des périmètres de protection autour des captages

Elle peut entraîner le transfert des ouvrages des collectivités membres au SYDED

Participation financière correspondant au coût du service rendu et basée sur un tarif à définir en fonction du volume d'eau vendu (m<sup>3</sup>) et des investissements réalisés.

Dans le cadre du service public, le SYDED peut gérer des équipements de production et sécurisation.

Dans ce cas, les collectivités décident de **confier la totalité de leurs obligations sur la production d'eau potable**.

Le SYDED prend alors à sa charge tous les équipements. Il s'engage à produire un eau conforme aux exigences réglementaires tout en appliquant une tarification solidaire au travers du principe de péréquation des coûts.

En gérant la partie "production", le SYDED souhaite avant tout rendre possible la réalimentation et l'interconnexion de collectivités. Ceci permettra, in fine, le développement d'un maillage solidaire pour l'accès à l'eau potable.



## CONTEXTE

La qualité de l'eau potable est globalement satisfaisante mais **les ressources sont très sensibles aux intempéries** : les fortes pluies entraînent dans le sol des contaminations chimiques ou bactériologiques. Ainsi, des communes sont encore confrontées à des **pollutions épisodiques** (nitrates, pesticides...) imposant des restrictions d'usages.

Les ressources sont suffisantes, mais réparties de manière inégale sur le territoire : certaines communes sont plus chanceuses que d'autres... **Certains secteurs sont affectés de façon chronique par le manque d'eau**, surtout en période de sécheresse (2003, 2011...)

Isolés, **de nombreux réseaux se retrouvent sans alternative d'approvisionnement** en cas de difficultés : sécheresse, pollution, équipement non conforme... Sans réseau de secours, c'est la pénurie.

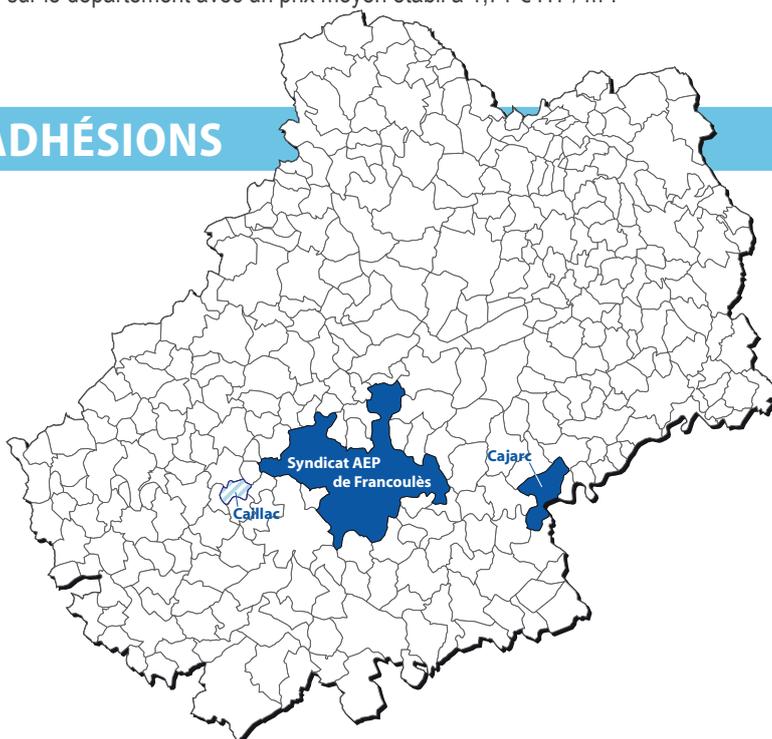
Hormis le SYDED, trois autres syndicats de production dits de « seconde génération » existent et permettent par des ventes en gros d'alimenter leurs collectivités adhérentes.

Le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable oscille entre 0,67 € et 2,54 € HT sur le département avec un prix moyen établi à 1,71 € HT / m<sup>3</sup>.

Source : Observatoire Départemental de l'Eau - 2010

## ADHÉSIONS

-  Production d'eau potable
-  Etudes en cours



# BILAN DE LA MISSION 2 - CHAMP OPÉRATIONNEL

L'exploitation de la production d'eau de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès :

- 3 stations de pompage,
- 3 950 mètres linéaires de réseaux,
- Vente de 472 471 m<sup>3</sup>.

À la demande de la Commune de Caillac pour une **interconnexion de sécurisation**, le SYDED a engagé une étude sur l'ensemble du secteur, en y associant tous les adhérents de la zone.

En outre, suite à la réalisation d'un plan local de production et de distribution d'eau potable de la région de Martel sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, le SYDED a engagé une étude opérationnelle de faisabilité du scénario retenu par les collectivités de la région de Martel. L'objectif est de répondre aux besoins de réalimentation et de sécurisation de la zone en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Engagement de la **révision du Schéma Départemental (SDAEP)** pour le compte du Conseil général : organisation de 7 réunions de secteur sur les 7 identifiés. Dans ce cadre le SYDED étudie, pour chaque collectivité concernée des scénarii d'interconnexions permettant, à partir de ressources prioritaires au Schéma Départemental d'Eau Potable, d'alimenter, à terme, les abonnés de façon sécurisée.

## PROJETS

### • Mise à jour du Schéma Départemental en 3 phases :

- **Phase de collecte et de vérification des informations** : mise en commun des données des collectivités concernées, et actualisation en intégrant notamment les éléments structurels récents (travaux, aménagements, nouveaux réseaux) afin de requalifier si besoin les enjeux de la zone.

- **Phase d'analyse** : mise à jour des scénarii d'origine, et proposition de nouveaux axes de réflexion, en intégrant éventuellement des problématiques de structures AEP limitrophes à la zone étudiée. Cette phase a débuté en 2012 par le biais de réunions de travail en petits groupes avec les collectivités de la zone d'étude.

- **Phase de mise au point** : réalisation des scénarii de la zone et vérification de leur cohérence sur l'ensemble des zones, chiffrage, et hiérarchisation des travaux selon leurs pertinences et les contraintes locales. En 2012, 1/3 des scénarii ont été étudiés.

Ce travail, réalisé sur l'ensemble des zones identifiées du département, permettra une actualisation du Schéma Départemental qui sera présenté à l'ensemble des collectivités AEP.

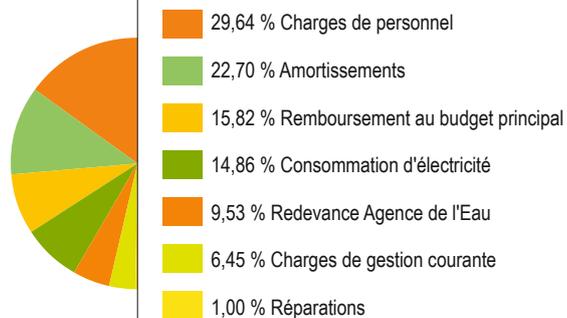
• **Avancement des études de réalimentation** des secteurs de Martel et Caillac, en cohérence avec le SDAEP.

• **Poursuite de l'optimisation de la production** sur les réseaux de Cajarc et du SIAEP de Francoulès.

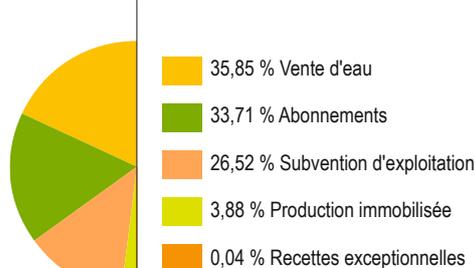


## BILAN FINANCIER

**DÉPENSES : 277 501 €**



**RECETTES : 301 634 €**



**Part variable : 0,23 € HT/m<sup>3</sup>**

**Part fixe : 24,00 € HT/abonné/an**

Délibérations du 13/01/2012 - Réf. 2012-CS1-2012

Soit, 0,43 € HT/m<sup>3</sup> pour la consommation moyenne d'une famille (120 m<sup>3</sup> par an).

# COMMUNE DE CAJARC

Consécutivement à l'adhésion de la commune de Cajarc au niveau 2 de la compétence eau potable. Le SYDED exploite la production d'eau potable de la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La Commune participe à hauteur de 24 € HT par abonné, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros aux réservoirs du Pech et de Lacombelle.

## CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable de Cajarc en régie.

### Station Landenouze :

Date de mise en service : 1992

Capacité nominale : 50 m<sup>3</sup>/h

Nature de l'Eau : souterraine – milieux fissurés (Karst.)

Provenance de l'Eau : forage (70 m de profondeur)

Type Filière : traitement de désinfection

Equipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 07/07/1992

Volume prélevé : 164 677 m<sup>3</sup>

Volume vendu au délégataire : 164 381 m<sup>3</sup>

Linéaire de réseau : 3 950 m

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

### Données relatives à la qualité de l'eau produite :

Analyses Contrôle sanitaire eau brute et eau distribuée	Cajarc		
	Total	Conforme	Commentaire
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	4	2	Non-conformité au réservoir du VVF (turbidité + coliformes) suite au fortes précipitations
Dont analyses physico-chimiques	4	4	
Dont analyses bactériologiques	4	2	

Indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau de production : 70 %

Rendement de la canalisation entre le Pech et Lacombelle : 99,8 %

Indice linéaire des pertes pour la canalisation entre le Pech et Lacombelle : 0,3 m<sup>3</sup>/km/jour

Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Nombre de réclamation : 0

## PROJETS

Mise en place d'un analyseur de chlore afin d'améliorer la qualité de l'eau produite et permettre une meilleure traçabilité.

Mise en place d'un analyseur de turbidité afin d'approfondir la connaissance de la ressource.

Remplacement d'une pompe en préventif pour sécuriser la production en cas de panne.

# SIAEP DE FRANCOULÈS

Consécutivement à l'adhésion du SIAEP de Francoulès au niveau 2 de la compétence eau potable. Le SYDED exploite la production d'eau potable de ce syndicat depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le SIAEP participe à hauteur de 24 € HT par abonné, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros à la sortie des stations de Valroufié et de Fontpolémie.

## CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable du SIAEP de Francoulès en régie.

### Station Fontpolémie :

Date de mise en service : 1960  
Capacité nominale : 65 m<sup>3</sup>/h  
Nature de l'Eau Souterraine : Nappe  
Provenance de l'Eau : nappe souterraine  
Type Filière : Traitement de désinfection  
Equipped de télésurveillance : oui  
Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 14/02/1986  
Volume prélevé : 283 603 m<sup>3</sup>  
Volume vendu au délégataire : 279 387 m<sup>3</sup>

### Station Valroufié Bellefont :

Date de mise en service : 1969  
Capacité nominale : 15 m<sup>3</sup>/h  
Nature de l'Eau Souterraine : Nappe  
Provenance de l'Eau : nappe souterraine  
Type Filière : Traitement de désinfection  
Equipped de télésurveillance : oui  
Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 04/02/1967  
Volume prélevé : 28 703 m<sup>3</sup>  
Volume vendu au délégataire : 28 703 m<sup>3</sup>

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

### Données relatives à la qualité de l'eau produite :

Analyses Contrôle sanitaire eau brute et eau distribuée	Francoulès		
	Total	Conforme	Commentaire
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	6	6	/
Dont analyses physico-chimiques	6	6	
Dont analyses bactériologiques	6	6	

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0 %

## PROJETS

### Station de Fontpolémie :

- Etude puis mise en place de moyens visant à réduire la turbidité et à en diminuer les impacts.
- Renouvellement de l'analyseur de turbidité.

### Station de Valroufié Bellefont :

- Etude relative à la mise en place d'un analyseur de turbidité afin d'approfondir la connaissance de la ressource.
- Remplacement de la canalisation d'aspiration (sécurisation de la qualité de l'eau et du fonctionnement de la station).

FOCUS

## TRAÇAGE HYDROGÉOLOGIQUE DU SECTEUR DES CAUSSES DE GRAMAT

En vue d'assurer la protection durable de la ressource en eau le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a entrepris un multitraçage hydrogéologique : limites des différents bassins d'alimentation, délimitation des périmètres de protection des différents captages, étude de la vulnérabilité de la ressource face à une pollution...

Ce traçage avait notamment pour objectif de lever les incertitudes au niveau des captages de Font Polémie et Boucayrac. Les services de l'Etat exploitent actuellement les résultats en vue d'une éventuelle mise à jour des arrêtés d'exploitation.



En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

---

# ACTIONS DE COMMUNICATION

## POUR LES SCOLAIRES

### Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Elles se déroulent en 2 séances réparties sur 2 demi-journées, à la demande des enseignants.

Les outils de sensibilisation à l'environnement utilisés en classe sont le fruit d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

→ 57 classes bénéficiaires - soit 1 280 enfants rencontrés

### Visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe. La prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenue.

→ 87 visites - soit 2 130 visiteurs

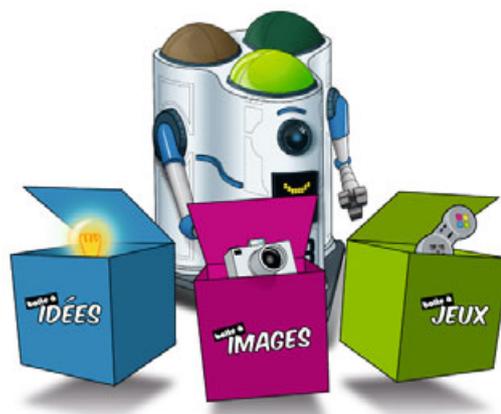
### Nouvelle signalétique sur le circuit de visite du site de Saint-Jean-Lagineste

Afin de mieux comprendre toutes les étapes de fonctionnement du centre de tri, des panneaux illustrés venant appuyer les explications des animateurs ont été créés.



### Un site éco'malin...

Le SYDED a développé sur son site internet un espace consacré aux enfants. Il aborde de manière ludique des thématiques liées à l'environnement. Les petits éco'malins peuvent piocher dans les différentes "boîtes" du site pour y dénicher des jeux, des idées de bricolage, des recettes, des vidéos...



La particularité de ce site réside dans son ouverture aux reporters en herbes. En effet, les jeunes internautes peuvent contribuer à l'élaboration des différentes rubriques en déposant leurs productions sur les divers thèmes environnementaux abordés (eau, air, énergie, déchets...).

Rendez-vous sur :  
[ecomalin.syded-lot.fr](http://ecomalin.syded-lot.fr)



## POUR LES ÉLUS LOCAUX

### Rencontres départementales sur l'eau potable

Destinée aux élus lotois, cette journée a réuni **plus de 150 participants**. Elle leur a donné l'occasion de prendre connaissance du contexte local et de partager les expériences d'autres structures départementales (Gers, Charente-Maritime, Lot-et-Garonne et Dordogne). Les échanges entre les différents acteurs ont permis d'évoquer l'intérêt de mutualiser leurs moyens pour garantir à tous un accès permanent à une eau potable de qualité avec un prix maîtrisé.



L'accent a été mis sur les futurs enjeux techniques et financiers. De plus, l'actualisation du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable a été conforté.

### Inauguration du centre de tri de St-Jean-Lagineste

Le 29 juillet, le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste a fait l'objet d'une deuxième inauguration, 12 ans après sa construction initiale. Cette manifestation a couronné les travaux d'extension et d'aménagement finalisés en 2011, les plus importants dans l'histoire du SYDED, aussi bien sur le plan technique, humain que financier.

En présence du personnel du site, les nombreux élus et personnalités présents à cette occasion ont pu découvrir l'ampleur de l'extension du bâtiment, **la technicité des équipements** du nouveau process, ainsi que **les aménagements ergonomiques des postes** de travail des agents de tri.



# ACTIONS DE COMMUNICATION

## POUR LE GRAND PUBLIC



Journal d'informations semestriel du SYDED (88 000 ex.)

Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées dans le "dossier spécial" ont été :

- **L'eau potable : vers un partage solidaire des ressources pour sécuriser l'approvisionnement de tous (janvier).**
- **Que deviennent les déchets apportés à la déchetterie ? (juillet).**

Campagne de communication sur les "nouvelles consignes de tri" des emballages en plastique

Menée selon les préconisations d'Eco-Emballages, elle s'est traduite notamment par des réunions avec les élus et l'envoi de documents informatifs (dépliant, fiche mémo-tri) aux foyers concernés, ainsi qu'un publiereportage dans un journal local.



### Panneaux d'information sur les sites de baignades

Avec les 23 sites de baignade recensés, dont deux ouverts cette saison, notre département dispose d'un précieux atout lui permettant de valoriser son patrimoine naturel.

Dans le cadre de sa mission d'assistance à la gestion des eaux de baignade, le SYDED les a tous équipés d'un panneau d'information du public. Ces supports permettent d'afficher les documents réglementaires obligatoires, les consignes de sécurité, ainsi que le communiqué "Inf'eau loisirs" (rivières) ou des informations quotidiennes (plans d'eau).



### Campagne nationale "20 ans du tri sélectif"

Eco-emballages, partenaire de la plupart des collectivités pour la mise en place du tri sélectif, a été créé en 1992.

Pour marquer cet anniversaire symbolique, une campagne de communication a été lancée au niveau national : affichage, encarts dans la presse, diffusion de spots TV et radio...

Etant pionnier dans ce domaine, le SYDED a tenu à s'associer à cette opération.

Avec l'appui du Conseil général, ainsi que des municipalités de Cahors et Figeac, une campagne d'affichage a été réalisée sur les abribus du département et sur une partie des panneaux des deux villes participantes.



### Perspectives pour l'année 2013

Tout au long de l'année, l'accent sera mis sur le thème de la réduction des déchets au travers notamment du SYnergie n° 11.

En parallèle, un soutien sera apporté à la démarche d'amélioration de l'éco-exemplarité déployée au sein du SYDED.

D'autre part, le travail pour la création d'un outil pédagogique sur l'eau potable sera poursuivi.

Pour améliorer l'information des collectivités adhérentes, l'espace extranet qui leur est dédié sera entièrement refait.

# PRÉVENTION DES RISQUES

## SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. A partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

### Le CHSCT

Les membres du CHSCT ont été renouvelés au cours de l'année 2012. Ils se réunissent chaque trimestre sous la présidence de la Directrice en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

### L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis quelques années d'une étude afin d'identifier les situations dangereuses et mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, toutes les évaluations sont mises à jour.

### La pénibilité au travail

Suite à la nouvelle réglementation sur les retraites, un accord d'entreprise a été signé afin de prévenir la pénibilité au travail. Grâce à l'évaluation des risques professionnels et à des entretiens individuels, des facteurs de pénibilité ont été identifiés sur certains postes d'exploitation (chefs d'équipe, agents de tri et agents de pré-tri, agents d'alimentation et agents de presse) et des actions de prévention ont été définies.

Par ailleurs, des fiches individuelles visant à prévenir les expositions aux facteurs de pénibilité sont en cours de rédaction pour chaque poste du SYDED. Ces fiches sont validées lors des réunions du CHSCT et diffusées aux agents lors de leur départ de l'entreprise.

### L'ergonomie des postes

Comme la plupart des métiers dits de « travail à la chaîne », les cadences et la répétitivité des gestes peuvent entraîner pour les agents, au bout d'un certain temps, des troubles musculo-squelettiques (notamment des tendinites). Une démarche interne est engagée depuis de nombreuses années et des actions sont mises en place pour améliorer les conditions de travail.

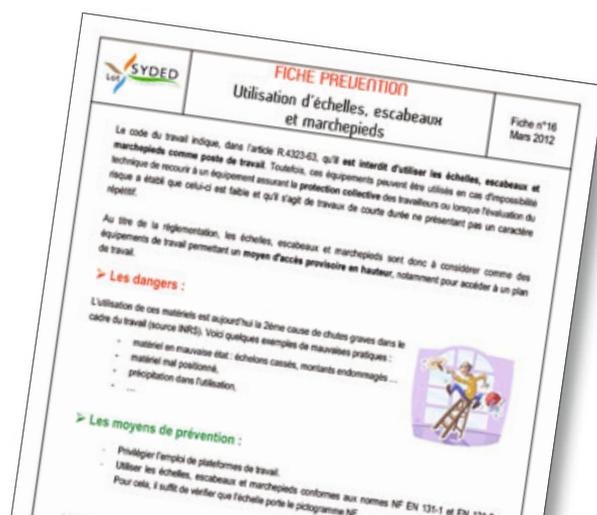
### L'étude des postes séniors

L'accord d'entreprise signé en 2009 en faveur de l'emploi des séniors (salariés de plus de 50 ans) afin, entre autre, d'améliorer les conditions de travail et de permettre un meilleur maintien dans l'emploi, est arrivé à son terme fin 2012. Il aura permis de définir diverses actions d'amélioration quant au rythme, à la posture et à l'environnement de travail. Il sera remplacé en 2013 par un accord sur le "contrat de génération".

### La communication

Flash sécurité, affiches, fiches prévention, consignes... sont autant de supports utilisés pour transmettre des informations et permettre une prise de conscience à la fois individuelle et collective sur les risques et leurs conséquences.

Une campagne d'information a, par exemple été diffusée pour rappeler les règles et consignes de sécurité pour l'utilisation des marchepieds, escabeaux et échelles.



## ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

En gérant des activités industrielles, le SYDED exploite des équipements qui peuvent générer des risques sur le plan environnemental (impacts et rejets liés à l'exploitation).

C'est pourquoi, le service Qualité-sécurité-environnement (service support transversal à toutes les compétences/activités) se charge de mettre en place des moyens de maîtrise de ces risques.

Dans la continuité du programme environnemental élaboré en 2009, de nombreuses actions planifiées ont été menées :

- **Réhabilitation de l'installation de stockage de Dégagnac** en tenant compte des contraintes environnementales (insertion paysagère, gestion des odeurs...). Mise en place d'un **suivi post-exploitation** sur 30 ans conformément à la réglementation relayée par la DREAL (contrôles des eaux de ruissellement, des eaux souterraines, du biogaz, garanties financières...).
- **Poursuite de la mise à jour administrative des sites** (Installations de stockage des déchets inertes).

Les services de l'Etat (DREAL, DDT...) n'ont pas réalisé de contrôle sur les sites en 2012. Cependant, de nombreux échanges ou rencontres ont eu lieu pour lever les observations et demandes de précédents audits (études protections foudres et flux thermiques...).

L'année 2012 a été marquée par 2 incidents localisés et contenus nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers. **Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.**

Concernant la prévention des impacts sur l'environnement, **l'année 2013** sera marquée par les évolutions récentes **de la réglementation** (déchetteries, chaufferies, stockage du combustible bois). **Elles seront prises en compte pour l'ensemble des activités.** Par ailleurs, la **démarche éco-exemplaire** a été engagée en 2012. Elle entrera dans sa phase active afin de **renforcer la sensibilisation des agents** aux problématiques environnementales.



# LEXIQUE

**AEP** : Adduction d'Eau potable.

**AMO** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

**ARS** : Agence Régionale de Santé.

**Coliformes** : Le coliforme est une grosse entérobactérie fermentant le lactose avec production de gaz.

**Entérobactéries** : ce sont des bactéries qui sont en général des hôtes normaux ou pathologiques, suivant les espèces microbiennes, du tube digestif de l'homme et des animaux.

**Equilibre calco-carbonique** : équilibre chimique que l'on trouve dans l'eau entre les ions carbonates, hydrogénocarbonates et le gaz carbonique libre. Le but du maintien de l'équilibre calco-carbonique est de limiter les phénomènes de corrosion des métaux et d'éviter l'entartrage des réseaux ou l'attaque des bétons et des matériaux calcaires.

**Interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable** : consiste à mettre en liaison de manière réciproque des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable de chacune des unités interconnectées.

**Maître d'Ouvrage** : personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

**Maître d'œuvre** : personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux

**Périmètre de protection** : zonage établi autour des points de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine en vue d'assurer la préservation de sa qualité.

**SATESE** : Service d'assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux

**SDAEP** : Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable

**SIAEP** : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif

**Traçage hydrogéologique (Multi)** : Opération qui consiste à injecter un colorant à différents points ciblés dans le but de définir le degré et le temps de restitution et les limites du bassin versant.

**Turbidité** : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques.

